

Cher(e) Adhérent(e)

Comme chaque année merci de bien vouloir nous renvoyer votre salaire annuel net imposable, afin de réajuster à la baisse ou à la hausse le montant de votre cotisation (0.75%/12 mensuel).

Pour garantir notre capacité à vous soutenir de manière adéquate, il est impératif d'ajuster nos cotisations.

Pour la CFDT, la cotisation doit être la ressource financière principale qui lui garantit son autonomie. C'est aussi un acte de solidarité entre les adhérentes et les adhérents, quel que soit leur revenu, pour avoir accès à tous les Services à l'adhérent de la CFDT comme : la prestation grève de la CNASⁱ, le soutien juridique, ou encore Réponses à la carteⁱⁱ. Par ailleurs, la cotisation sert également à assurer la pérennité des actions des structures de la CFDT (syndicats, UTRⁱⁱⁱ, fédérations, URI^{iv}, Confédération etc.)

Ainsi, quel que soit son champ professionnel ou son territoire, un adhérent ou une adhérente sera toujours accompagné ou aura accès aux Services à l'adhérent.

https://www.cfdt.fr/portail/nous-connaître/nos-resultats/les-acquis-de-la-cfdt-obtenir-de-nouveaux-droits-au-quotidien-meme-en-temps-de-crise-srv2_1191575

Si aucune déclaration de vos revenus n'est faite auprès du syndicat ou de votre responsable de section avec qui vous êtes en contact d'ici le 15 janvier, le taux retenu pour l'adaptation de la cotisation sera de + 3.90%.

A noter que la mise à jour se fera au plus tard le 31 janvier 2024.

Ta cotisation, associée à celles des autres adhérents, nous permet de faire entendre notre voix en tant que principale force syndicale influant sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux du pays.

Continuons notre combat pour valoriser le quotidien du travailleur et merci encore pour ton engagement à nos côtés !

Amitié Syndicale

ⁱ CNAS : Comité National d'Action Social

ⁱⁱ Réponse à la carte : Service exclusivement réservé aux adhérents qui permet une réponse personnalisée sur divers sujets.

ⁱⁱⁱ UTR : Union Territoriale des Retraités

^{iv} URI : Union Régionale Interprofessionnelle